

COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD

REUNION DU BUREAU du 19 août 2009

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Madame et Messieurs BROSSERON (Chaumont), PERCHEMINIER (Courlon), SYLVESTRE (Cuy), GOUREAU (La Chapelle sur Oreuse), GARNIER (Michery), CORMEROIS (Perceneige), GAUTROT (Plessis St Jean), POIRET, DOMAT (Pont sur Yonne), MOTTE (Sergines), LAVENTUREUX (Villenavotte), PECORARI (Villeperrot).

➤ Agenda

14/09/09 à 17h30	Commission d'Appel d'Offres à Plessis St Jean
15/09/09 à 18h	Assemblée Générale à Villeperrot
21/09/09 à 18h	Commission Affaires sociales à Pont sur Yonne
24/09/09 à 18h	Commission Culture et Communication à Plessis St Jean

➤ Trivalny

Chaque délégué a été destinataire d'une note de synthèse relative à la gestion du centre de tri et l'implication de Trivalny dont l'assemblée générale extraordinaire aura lieu le 2 septembre prochain (modification des statuts).

Si cette note soulève des interrogations, il serait souhaitable de le signaler rapidement afin que les réponses puissent être apportées lors de l'assemblée générale de la CCYN.

➤ Centre de loisirs de Champigny

Madame la Présidente de l'association « Loisirs pour tous » (association qui a assuré l'accueil des enfants sur la commune de Champigny jusqu'au 30 juin 2009) demande le solde de la subvention qui lui avait été accordée lors du vote du budget soit 2 000 €.

Toutefois, les rebondissements de cet été (ouverture d'un centre communal, dissolution de l'association « Loisirs pour tous », création d'une nouvelle association « Loisirs pour tous les enfants », annulation des élections) ne permettent pas à ce jour d'accepter cette demande.

La décision sera reportée à octobre.

➤ Commande de masques FFP2

Après renseignements pris auprès des services de la Préfecture, la CCYN peut effectuer une commande groupée de masques FFP2 pour l'ensemble des communes qui en font la demande auprès du secrétariat.

Compte tenu des données déjà parvenues, une première commande va être réalisée auprès de l'UGAP pour 18 000 masques moulés.

➤ ASLYN

La commune de Pont sur Yonne a établi un récapitulatif des sommes dues au titre du ramassage des enfants pour les années 2007 et 2008. L'ASLYN conteste l'imputation du montant demandé (soit près de 11 000 €) : des enfants des centres de loisirs auraient bénéficié de ce service au même titre que ceux de l'ASLYN.

Le directeur de la structure, Rino Baldini, sera invité lors de l'assemblée afin de présenter les activités de l'ASLYN.

➤ Chantier d'insertion

Il a débuté le 6 juillet dernier et s'est d'ores et déjà « attaqué » aux travaux dans le bâtiment de l'école de musique de Sergines.

➤ **BB Bus**

Compte tenu du montant des travaux et celui du remboursement de l'assurance, il reste à la charge de la CCYN 10 930 €. De plus, il y a lieu de tenir compte de la location d'un véhicule de remplacement (le véhicule communautaire utilisé étant hors d'usage) auprès de la société Europcar soit une dépense de 2 500 €.

Des demandes de subvention exceptionnelle ont été adressées au Conseil Général, à la Caisse d'Allocations Familiales ainsi qu'à Madame la Députée.

➤ **Ordures ménagères**

- Les trois déchetteries ont été « visitées » dans la semaine du 15 août. Des dépôts de plainte ont été effectués constatant notamment le vol de batteries.

Les rideaux des locaux DMS sont abîmés, une demande de dédommagement va être adressée à Groupama pour les remettre en état.

- L'acceptation des pneus en déchetteries doit perdurer pour éviter les dépôts sauvages dans les communes.

- Le ramassage des ordures ménagères suscite quelques difficultés auprès des usagers. Une information va être communiquée afin d'expliquer les horaires de passage, les contraintes réglementaires (interdiction des marches arrières, ...).

➤ **Questions diverses**

- La société « les 4 vents » propose la réalisation de photos aériennes (600 €/photo). Les membres du bureau déclinent cette proposition.

- Une commande groupée de défibrillateurs avait été envisagée. Quelques communes ont fait connaître leur besoin. Cette commande pourrait se concrétiser dès octobre.

- Le conseil municipal de Pont sur Yonne a abordé lors de sa dernière réunion la cession éventuelle du parking de la gare de Pont à 1€ symbolique. La décision est reportée car de nombreux points restent à éclaircir : entretien des abords, police du stationnement,